

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Juillet 1878.

Chronique générale.

LA FÊTE DU 30 JUIN A PARIS.

La fête publique est finie, les lampions sont éteints et la « folie des drapeaux » va se dissiper. Pour résumer les incidents de cette journée et de cette soirée durant lesquelles la République a montré son aptitude pour le bruit et son horreur du bon goût, disons que la statue de la République a été inaugurée, sur la pelouse du Champ-de-Mars, par deux discours : celui de M. Teisserenc de Bort et celui de M. de Marcère. Nous laissons ces deux ministres défilant devant le plâtre officiel, en le saluant du cri de *Vive la République*, et nous passerons à la fête de nuit : tout Paris a été illuminé avec le crédit de 500,000 fr.

Dès huit heures du soir, une foule immense affluait dans le jardin des Tuileries, sur la place de la Concorde et aux Champs-Élysées. Une heure plus tard, lampions, ballons lumineux, lanternes vénitienne s'allument, décrivant des portiques et des arcades de feu, depuis le palais des Tuileries jusqu'au bois de Boulogne. Un soleil gigantesque se détache en rayons étincelants sur les ruines du palais, éclairant les traces laissées par d'autres illuminations : celles de la Commune.

La grande allée des Tuileries est bordée d'une succession de portiques garnis de lampions multicolores ; des lumières électriques éclairent les allées latérales.

La place de la Concorde et les Champs-Élysées sont illuminés par des globes lumineux et des feux électriques. Au milieu de ces torrents de lumière, les deux grands jets d'eau semblent lancer des flots d'or liquide.

Vers neuf heures et demie, une bande de

jeunes gens en goguelte passent, bras dessus, bras dessous, le chapeau « orné » de rubans tricolores, précédés d'un drapeau également tricolore, portant des lanternes toujours tricolores au bout de bâtons et chantant à tue-tête la *Marseillaise*. D'autres bandes ne tardent pas à suivre dans le même attirail ; une d'entre elles fait entendre le chant des *Lampions*, cacophonie pleine d'à-propos à laquelle viennent se mêler les accents légèrement avinés du *Chant du Départ* !

Assaillis par les quolibets de la foule, les hurleurs répondent par des lazzi grossiers et continuent leur marche en bousculant les promeneurs paisibles.

L'avenue du bois de Boulogne et le bois lui-même présentaient un brillant coup d'œil. Quatre lignes de mâts supportaient des guirlandes auxquelles étaient suspendues des lustres.

Ajoutez à cela les innombrables feux des girandoles, des lampadaires, les feux de Bengale des massifs, et vous pourrez vous figurer l'effet que produisait cette illumination.

Le bois de Boulogne était orné de mâts avec drapeaux, écussons en verres de couleurs portant les lettres R. F. ; des cordons de feu couraient d'arbre en arbre ; des lustres, des feux de Bengale, des foyers électriques complétaient l'illumination.

Près de deux cents canots illuminés stationnaient sur le lac. A neuf heures le feu d'artifice a commencé et a duré jusque vers onze heures. La retraite aux flambeaux, assez mesquine d'ailleurs, est partie de la cascade vers neuf heures, accompagnée d'une foule énorme.

L'affluence des voitures était telle que, dans l'avenue qui conduit de la porte Maillot aux lacs, sept files de voitures étaient immobilisées : la plupart des personnes qui avaient employé ce genre de locomotion pour se rendre à la fête du bois de Boulogne n'ont vu le feu d'artifice qu'à travers les massifs et n'ont entendu que très-imparfaitement la musique de la retraite.

Les fêtes locales, organisées dans les dit-

férents quartiers, avaient retenu un grand nombre de Parisiens, dont l'absence a singulièrement facilité la circulation sur le principal théâtre de la fête dite nationale. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces réjouissances qui, dans nombre de quartiers, ont été plus particulièrement grotesques.

Dans le 9^e arrondissement, la municipalité a fait distribuer des gravures représentant des rondes enfantines et 50,000 *mirlitons* ! Une baraque exhibait la *femme invulnérable* (ce n'était pas la République). Ailleurs, il y a eu des mâts de Cocagne, emblèmes ingénieux de l'avènement des nouvelles couches sociales. Ailleurs encore, on avait organisé la « chasse aux hirondelles » pour les filles, et les « sonnettes du diable » pour les garçons. Partout des drapeaux, des lampions, des lanternes, des hurlements, des pétards et la *Marseillaise*.

A Lyon, le conseil municipal n'avait pas cru devoir s'associer à la fête du 30 juin. Aucun édifice public n'était pavoisé, ni illuminé.

Dans le centre de la ville seulement, quelques commerçants avaient arboré des drapeaux, dont plusieurs portaient des inscriptions commerciales.

En revanche, les processions ont eu lieu sans le moindre désordre.

On lit dans le *Journal du Loiret* :

« L'insistance avec laquelle la gauche (et notamment M. Gambetta dans son dernier discours à Versailles) parle d'un prétendu coup d'État dont on aurait eu la pensée à l'Élysée, dans la première quinzaine de décembre, provoquera, dit-on, certaines révélations. »

« Il sera prouvé, par des témoignages décisifs, que jamais aucun projet de coup d'État n'a été conçu à l'Élysée, et que la question tout entière a été reserrée dans le dilemme qu'on se rappelle : « Se démettre ou se soumettre. »

« Il n'y a eu, à l'Élysée et parmi les conseillers et les amis du maréchal de Mac-Mahon, aucune autre délibération que celle de savoir s'il convenait que le Président de la République se retirât ou qu'il acceptât un ministère de gauche. »

Malgré les clameurs des radicaux, M. Dufaure est absolument décidé à maintenir M. Ferdinand Duval à son poste.

On dit que M. Gambetta conseille aux radicaux de patienter pendant toute la période où il a été convenu d'être « sage », c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'Exposition.

Le *National*, organe officieux de M. de Marcère, s'écrie dans un accès de lyrisme républicain : « Toutes les dynasties, quand le pays les rejette et les condamne, n'hésitent pas à recourir aux canons et aux fourgons de l'étranger. »

A cela le *Petit-Caporal* répond :

« Sans la guerre, qu'ils ont si patriotiquement exploitée, sans le canon prussien, les représentants qui nous gouvernent feraient encore leur apprentissage politique dans les brasseries du quartier latin, et M. Hector Pessard, rédacteur en chef du *National*, aurait peut-être été très-satisfait de reprendre son emploi de commis-voyageur en draps dans la maison de M. Dusautoy, tailleur de S. M. l'Empereur. »

« Il faut vraiment que ces gens-là aient perdu la mémoire pour oser nous parler de « régimes qui n'hésitent pas à recourir aux canons et aux fourgons de l'étranger. »

« Qu'ils consultent donc leur propre histoire, qu'ils se rappellent surtout une phrase impie d'un grand républicain qui s'appelait Edgar Quinet, et qui traduisit le sentiment de ses coreligionnaires politiques par ces quelques mots atroces :

« Nous rentrons en France au bruit joyeux du canon de Sedan, qui nous annonce la chute de l'Empire. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

A QUELQUE CHOSE

MALHEUR EST BON.

Ce jour-là, j'avais dans le cœur une bien méchante joie. C'était un samedi, et le proviseur était venu lire en classe les notes de la quinzaine.

J'en avais eu de mauvaises, ce qui m'était indifférent ; j'y étais habitué, et j'aimais encore mieux les pensums que le travail.

Un pensum, cela se griffonne sans qu'on y pense, on n'a que la peine de faire courir sa plume sur le papier ; mais pour faire une version ou un thème il faut chercher ses mots dans le dictionnaire, choisir entre plusieurs sens, réfléchir, comparer, et tout cela m'était insupportable.

Je n'en avais pas plus pris la peine cette quinzaine-là que les autres, aussi je n'étais nullement surpris d'avoir des notes détestables et d'être vingt-septième sur trente élèves.

Je ne sais pas comment avaient pu faire les trois derniers pour être après moi.

Mais Georges, mon frère Georges, mon cadet de dix-huit mois, qui, malgré cette différence d'âge, était dans la même classe que moi, qui avait toujours des notes excellentes et qui n'avait jamais dépassé la place de quatrième, Georges était douzième en thème latin !

Et ses notes, sans lui valoir encore de punition, étaient beaucoup moins bonnes qu'à l'ordinaire, et le professeur avait interrompu à l'appel de son nom la lecture des places, pour dire d'un ton sévère :

« Cet élève se relâche de son travail, monsieur le proviseur ; il n'écoute plus en classe, et si cela continue, il faudra aviser. »

Georges avait baissé la tête tout rouge et des larmes plein les yeux, pendant que les élèves le regardaient, les bons d'un air étonné, les mauvais en riant et en se poussant du coude.

Moi, je n'osais pas rire ouvertement, parce que le proviseur répondait :

« Il ne faudrait pas qu'il se mit à ressembler à son aîné ; il y en a bien assez d'un comme cela dans la famille. »

Mais je riais en dedans : ce jour-là, au moins, on ne me cornerait pas aux oreilles les perfections de Georges.

J'étais excédé de ses perfections.

Georges était beau, et j'étais laid ; Georges était plus grand que moi, et partout on le prenait pour l'aîné ; il était fort, lesté, adroit, il portait fièrement sa tête souriante, toute rose et couronnée de belles boucles blondes qui frisaient en dépit des coupes réitérées du coiffeur ; il était toujours gai comme un pinson, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort dans toutes ses études, en histoire comme en mathématiques, en allemand comme en latin.

Moi, j'étais petit, chétif, malingre ; comme je n'étais pas gai, on me trouvait maussade, personne ne me faisait bon accueil, et je m'apercevais fort bien que dans nombre de circonstances on ne m'acceptait qu'à la faveur de Georges.

Je lui en voulais de tout cela ; je lui en voulais de ses succès aussi bien que de la protection un peu hautaine qu'il m'accordait ; et quand je m'étais attiré une bataille avec trois ou quatre gaillards plus grands que moi, et que Georges venait à mon secours et les mettait en fuite avec des airs d'archange saint Michel, je l'aurais volontiers battu plutôt que de le remercier.

Il est certain qu'il manquait de discrétion dans l'étalage de sa supériorité.

Quel rire écrasant il faisait retentir, quand il enlevait à la force du poignet quelque fardeau que je n'avais pas pu remuer en y mettant l'effort de mes deux bras !

Comme il se moquait de mes solécismes et des

erreurs singulières par lesquelles je faisais figurer le cardinal d'Amboise au procès de Jeanne d'Arc, ou le pape Sylvestre au couronnement de Charlemagne !

Il en riait aux larmes, et il les racontait à qui voulait l'entendre, sans s'apercevoir que je devenais blême de rage.

Aussi je ne lui savais aucun gré de la peine qu'il prenait souvent de passer derrière moi pendant que je faisais un devoir, et de relever mes plus grosses fautes en ajoutant :

« Ce n'est pas cela, imbécile ! c'est telle et telle chose qu'il faut mettre ! »

Il m'épargnait ainsi bon nombre de punitions ; mais l'épithète d'imbécile gâtait tout.

Mon antipathie pour Georges remontait loin, plus loin que mes souvenirs ; car je ne pouvais guère me souvenir que du temps où j'étais fils unique, choyé, caressé, gâté, et où Georges n'était pas encore là.

Notre mère n'avait pu le nourrir, et on l'avait mis en nourrice à la campagne.

Quand il était revenu à la maison, chacun s'était récrié sur sa beauté, sur sa taille, sur sa force ; et si nos parents s'étaient efforcés de nous faire part égale de leurs caresses, les étrangers ne s'étaient pas gênés pour admirer Georges et me jeter des regards de pitié.

A la promenade c'était bien pis.

Et Paris-Capitale ajoute :

« Et ils parlent des « fourgons de l'étranger », ces républicains qui ont écrit que « l'année 1870 est une date bénie ; » ces républicains qui ont écrit que la perte de la Lorraine et de l'Alsace fut largement compensée à leurs yeux par le bonheur qu'ils éprouvèrent à voir Napoléon III prisonnier ! Mais n'est-ce pas dans le fourgon de l'étranger que nous est venue cette République sous le poids de laquelle notre malheureuse France plie encore ? »

« Quand l'armée française fut vaincue à Wissembourg, MM. Gambetta, Garnier-Pagès, Jules Favre, Jules Simon, Jules Ferry et toute la tribu qui désespéraient de renverser l'Empire, se reprirent à espérer. Quand l'armée française fut vaincue à Reichshoffen, les mêmes hommes s'enhardirent. Quand elle fut vaincue à Sedan, ils furent vainqueurs. »

« Aussi, nous conseillons aux feuilles officieuses et courtoises du temps actuel de ne pas réveiller ces souvenirs. C'est imprudent. Nous pourrions trouver dans ces réminiscences trop de représailles ! »

« La République est venue en France dans les fourgons des Allemands, escortée par des uhlans prussiens. »

« Il est vrai que M. Pessard déteste tellement les étrangers que, pour ne pas les voir de trop près, en 1870, il a cessé de faire partie de la garde nationale quand il s'est agi d'aller au feu. »

L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

On lit dans le *Père Duchêne*, journal républicain :

« Tout serait pour le mieux, si « la prospérité était assurée ». Mais, malheureusement, elle ne l'est pas. En effet, la crise économique est là, menaçante. L'Exposition servira non-seulement à l'amusement des étrangers, mais aussi à une surcharge du budget français, parfaitement conditionnée. »

« D'autre part, la consommation des produits est loin d'être équivalente à la production. Partout on entasse les marchandises, partout on fabrique ; mais, comme nos débouchés commerciaux sont de plus en plus difficiles, comme les marchandises ne s'écoulent pas, il en résulte qu'à un moment donné et peu éloigné, la situation des prolétaires sera plus précaire encore que celle qui leur est faite aujourd'hui. Le travail deviendra plus rare et les prix des salaires plus faibles. »

Il s'est trouvé des journaux républicains pour insulter à la mort de la jeune reine d'Espagne, et pour l'exploiter au profit de leurs passions politiques.

« L'heure n'est pas bonne, dit le *Rappel*, pour les possesseurs de nations. Ici, le coup de feu ; là, le coup de foudre. La monarchie est frappée plus profondément encore à Madrid qu'à Berlin. L'attentat qui a blessé l'empereur Guillaume n'est que la *revendica-*

tion de la société ; la maladie qui a tué la reine Mercédès est la *revendication de l'humanité*. La société, mal faite, peut se refaire ; il dépend de ceux qui règnent de la modifier, de l'améliorer, de provoquer les solutions, de réaliser les progrès : il ne dépend pas d'eux de faire que tous les hommes ne soient pas des hommes. En Allemagne, le meurtre ne dit à la monarchie que : Règne autrement ; en Espagne, la mort dit à la monarchie : Abdique. »

On ne comprend pas du tout comment la fièvre typhoïde peut être une « revendication de l'humanité. » Mais ce qui se comprend bien, c'est que le *Rappel* n'est pas fâché d'avoir vu mourir la reine d'Espagne. Et ce qui se comprend encore mieux, c'est que le *Rappel* avoue qu'en assassinant l'empereur Guillaume, Nobiling a fait œuvre de « revendication sociale. » On l'avait nié ; le *Rappel* l'affirme impudemment.

LA BANQUE DE FRANCE ET LES BILLETS DE BANQUE.

Le conseil de la Banque de France vient de prendre une décision en vertu de laquelle cette institution ne rembourse plus les billets faux qui peuvent être présentés à ses guichets.

Il faut savoir que, jusqu'à présent, la Banque avait évité d'éveiller l'opinion sur les tentatives de faux dont elle pouvait être victime. Elle se contentait de signaler les indices auxquels le public pouvait reconnaître les billets contrefaits ; mais, lorsque la bonne foi du porteur était hors de cause, elle effectuait sans observation le change du billet faux contre argent.

Plusieurs de nos confrères s'émeuvent de la résolution nouvelle que des incidents particuliers ont porté à la connaissance du public. Ils craignent que le crédit de notre circulation financière n'en soit atteint.

Nous n'irons pas jusque-là ; et, cependant, nous admettons que la mesure est grave ; elle est de nature à créer des inquiétudes dans l'esprit de tous ceux qui ont des rapports directs soit avec la Banque de Paris, soit avec ses succursales dans les départements. Elle établit une sorte de jurisprudence à laquelle nous ne sommes pas habitués. A tous ces points de vue, il peut être utile de rechercher pourquoi la Banque en est venue à cette détermination et quel serait le moyen de la faire renoncer à une règle aussi sévère.

Pour notre part, nous ne croyons pas cette résolution irrévocable, et nous allons dire ce qui, suivant nous, l'a inspirée.

Le conseil de la Banque est peu favorable, tout le monde le sait, à la circulation des petites coupures. Depuis la guerre, il a opéré successivement le retrait des billets de 5, de 20 et de 25 fr. Aujourd'hui, il voudrait faire rentrer dans ses caisses les billets de 50 fr. et de 100 fr. Il fait observer que la circulation générale n'en serait pas entravée, puisqu'en échange de ses coupures il

donnerait de l'or, ce que lui permet aisément l'état de son encaisse. La Banque, en effet, possède la représentation en métal de près de 95 0/0 de sa circulation fiduciaire.

Le conseil ajoute que ce sont les petites coupures qui donnent lieu aux fraudes les plus nombreuses et les plus faciles. Les billets de 500 fr. et de 1,000 fr. sont reçus habituellement par des mains expérimentées. Ceux qui se servent de ces billets sont des personnes riches ou habituées par leurs fonctions au maniement de l'argent. Ce sont pour la Banque autant d'auxiliaires officieux qui l'aident à découvrir leurs fraudes.

Le billet de 50 fr. ou de 100 fr., au contraire, passe en toutes mains. Il est échangé sans aucune attention spéciale, et la plupart de ceux qui le manient sont hors d'état de reconnaître s'ils sont faux ou vrais. En même temps, c'est celui dont l'imitation est la plus aisée, parce que c'est celui dont la fabrication est la moins parfaite.

Dans ces conditions, la Banque souhaite se débarrasser d'un instrument de crédit qui lui est particulièrement onéreux et qui, suivant elle, n'est pas utile au public, grâce à l'abondance de l'argent en circulation.

Nous supposons que le conseil a rencontré une vive résistance à ses projets qui seraient, en effet, une cause de véritable gêne pour le public.

Alors, n'ayant aucun moyen de vaincre cette résistance, le conseil aurait tourné la difficulté qu'il ne pouvait pas résoudre ; il se serait attaché à affaiblir lui-même la confiance du public dans les billets de banque ; et pour cela il aurait pris cette résolution de ne plus rembourser les billets faux.

Nous répétons que c'est une supposition de notre part ; mais l'exactitude en est infiniment probable.

Quant au droit de la Banque, il est incontestable. On ne peut pas l'obliger à rembourser un billet reconnu faux, pas plus qu'on ne saurait contraindre un simple particulier à payer un billet à ordre, sur lequel sa signature aurait été contrefaite. Les billets de banque sont de l'argent ; et les pièces fausses n'ont aucun droit à la circulation.

Mais, en dehors du droit strict, les raisons qui doivent faire regretter à la Banque elle-même la sévérité de cette mesure, sont graves et nombreuses. Nous n'avons pas besoin de les analyser. Lorsqu'on a eu l'honneur d'élever le crédit de la circulation fiduciaire à un tel niveau, que ces signes représentatifs de l'argent soient préférés même à l'argent, on ne concourt pas sans une peine secrète à défaire cette œuvre. Or, si les motifs de la mesure prise par la Banque, tels que nous les entrevoyons, sont exacts, il nous semble que le gouvernement pourrait chercher et trouver les termes d'une transaction, qui éviterait au public le double inconvénient, soit d'être entièrement privé des petites coupures qui sont pour lui d'une commodité journalière, soit d'avoir toujours à craindre d'être victime de fraudes, qu'il est vraiment incapable de découvrir.

(La Situation.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

Arrêté concernant les chiens errants.

Le Maire de la ville de Saumur, Attendu que, malgré les avis réitérés qui ont été donnés à la population, le nombre des chiens errants qui parcourent la ville paraît augmenter au lieu de diminuer, ce qui constitue un danger imminent, ce qui reporte aux nombreux et terribles accidents signalés depuis plusieurs mois ;

Vu l'article 23 du règlement de police du 4^{er} juillet 1854 et les divers arrêtés pris depuis ;

Arrête :

Art. 1^{er}. — Tout chien devra être porteur d'un collier ayant le nom de son propriétaire gravé lisiblement sur la plaque.

Art. 2. — Le commissaire de police est chargé de verbaliser contre tout propriétaire de chien qui ne se sera pas conformé à cette mesure, qui a spécialement pour but la responsabilité des suites des accidents, sans préjudice de la condamnation pouvant résulter de la non-observation de l'article de police cité ci-dessus, qui défend de laisser vaguer les chiens sur la voie publique.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 4^{er} juillet 1878.

Le Maire, LECOY.

FÊTE DU 30 JUIN A ANGERS.

Nous empruntons aux journaux d'Angers les détails suivants :

Pour la fête de la R. F., à Angers, quelques hôtels, quelques cafés, quelques croisées, vingt ou trente, avaient arboré des drapeaux. Nous avons pu constater absence complète de drapeaux chez nos conseillers municipaux, chez les adjoints, chez M. le maire. Le gouvernement de la R. F., à en juger par ces très-modestes démonstrations, n'excite pas un irrésistible enthousiasme.

Le soir, hormis la préfecture, la mairie, cinq ou six hôtels, et une dizaine de cafés, absence complète d'illuminations. Le Jardin du Mail présentait, au contraire, le joli coup d'œil que produisent toujours, au milieu des fleurs et de la verdure, des guirlandes de lanternes et de verres de couleurs et les vives lueurs des flammes de Bengale. On doit féliciter M. Poisson, agent-voyer municipal, qui a dirigé les préparatifs de cette brillante illumination : le rond-point qui termine la grande allée, avec ses girandoles disposées dans les massifs et son portique lumineux étaient du meilleur effet.

Une retraite aux flambeaux a eu lieu à dix heures.

La musique municipale et la société Sainte-Cécile ont donné un concert au Jardin du Mail. La musique municipale, cédant aux cris de quelques brailleurs, et peut-être aussi par ordre supérieur, a joué la *Marseillaise*. Ce chant, rien moins que pacifique, avait-il bien sa place dans une fête annoncée comme celle de la paix ? Il a été répété dans les rues par des groupes d'aimables citoyens, qui

La jeune bonne qui nous conduisait, fière de gouverner le plus bel enfant du cours, se plaisait à exciter et à provoquer leurs compliments.

« Il est aussi bon qu'il est beau, ajoutait-elle ; doux comme un agneau, toujours gai, ne criant jamais ; ce n'est pas comme l'autre, qui est grincheux comme un petit chat mouillé. »

Et les bonnes renchérisaient, concluant que « jamais on ne nous aurait pris pour des frères. »

Il m'était bien difficile d'aimer Georges.

A mesure que nous grandissions, ma répulsion pour lui, qui n'avait d'abord été qu'une impression vague, devenait plus nette, et la jalousie me torturait jusqu'à me rendre malade.

Je n'osais pas frapper Georges, parce qu'il était plus fort que moi ; j'essayais traitreusement de lui faire du mal, mais une bonne correction que je reçus pour lui avoir saisi un pied au moment où il prenait son élan pour sauter deux marches à la fois, m'enseigna la prudence. Je devins sournois, ce qui ne me rendit ni plus beau ni plus aimable.

Il y avait pourtant un point sur lequel je me rattrapais un peu.

J'avais parlé de très-bonne heure ; et comme on trouvait cela très-remarquable, on m'avait laissé prendre l'habitude de dire tout ce qui me passait par la tête.

Il en résultait que je rencontrais parfois des idées assez drôles, que j'exprimais d'une façon qui

faisait rire ; et j'entendais souvent dire autour de moi :

« Ce petit Paul a-t-il de l'esprit ! »

Georges, lui, disait à peine *papa* et *maman* quand il revint de nourrice, et il apprit à parler lentement, construisant ses phrases comme il l'entendait faire aux grandes personnes, et ne disant jamais rien de saillant.

Je fus enchanté de trouver qu'il était bête, et de le dire ; et la jalousie m'avivant l'esprit, je le criblai de railleries qui ne le touchaient guère, vu qu'il ne les comprenait pas, mais qui faisaient répéter sur tous les tons à toutes les bonnes du cours :

« Où ce petit Paul va-t-il chercher tout ce qu'il dit ? Cet enfant-là est malin comme un singe ! »

Je jouis à mon aise de ce genre de supériorité tant qu'on ne nous demanda, à Georges et à moi, que de jouer, de manger, de dormir et de nous bien porter.

Mais quand j'eus six ans, mon père déclara que ma santé s'était assez consolidée pour qu'on pût commencer à m'instruire, et on m'envoya dans l'école où M^{re} Poupin préparait de jeunes sujets pour les classes élémentaires du lycée.

Georges, enthousiasmé de mon sac de cuir jaune et de mon alphabet à images, demanda à aller, lui aussi, à l'école : il avait quatre ans et demi, et il connaissait des petits qui n'avaient que quatre ans

et qui allaient entrer chez M^{re} Poupin.

On céda au désir de Georges.

J'appris l'alphabet plus vite que lui ; mais quand il fallut assembler des syllabes, réfléchir, travailler enfin, il me dépassa rapidement.

Il n'avait pas l'esprit aussi vif que moi, mais il n'était pas bête comme je me plaisais à le croire et à le dire, et il était laborieux et consciencieux : il fut bientôt à la tête des jeunes gens de quatre à sept ans qui apprenaient de M^{re} Poupin à lire, à écrire et à compter.

Pour moi, partagé entre ma rage de le voir réussir mieux que moi et la paresse que m'avaient inspirée mes succès trop faciles, je luttais un peu ; mais la paresse prit bientôt le dessus, et, à la fin de l'année, je revins au logis les mains vides, pendant que Georges rapportait une charge de lauriers en papier vert et de volumes de la Bibliothèque rose.

Depuis ce temps-là jusqu'au jour, dont j'ai parlé plus haut, où, élève de troisième avec lui, je quittai la classe du samedi si joyeux de sa chute, mes sentiments n'avaient pas changé, ni mes places dans les compositions, tant chez M^{re} Poupin que dans le petit collège et la division supérieure.

Étais-je donc foncièrement méchant, stupide et incapable d'un effort ? Mon père le disait avec tristesse ; ma mère soupirait et rappelait timidement que je dépensais tous mes sous pour les pauvres

enfants du savetier ; que je ne faisais jamais de mal à une bête, et que j'étais allé chercher tout en haut d'un peuplier un petit chat qui était grimpé là et qui ne savait plus comment en descendre ; que j'avais manqué dernièrement une belle partie de jeu pour reconduire à l'autre bout de la ville un pauvre aveugle que son chien avait planté là pour s'en aller courir avec des camarades ; et qu'enfin je m'étais donné bien de la peine pour apprendre le violon, instrument sur lequel j'étais d'une certaine force.

Il fallait espérer, il fallait attendre : il y aurait peut-être un réveil de bons sentiments.

Mon pauvre père secouait la tête et ne répondait rien.

Ce jour-là il était à la maison quand nous rentrâmes.

— C'est aujourd'hui samedi : vos cahiers ! nous dit-il.

Et il prit le mien. Il ne le regarda pas longtemps : il haussa les épaules et le jeta de côté avec dégoût.

Sa figure s'éclaira pendant qu'il ouvrait le cahier de Georges ; mais elle s'assombrit tout à coup.

(A suivre.)

hurlaient, en l'honneur de la République, des couplets contenant un appel au trouble, au désordre et à la haine. La Marseillaise devient le complément nécessaire des fêtes de la République.

Pendant le repos dans le jardin de la Préfecture, fermé au public, d'autres citoyens ont chanté : *Au clair de la lune*; mais la porte ne s'est pas ouverte pour eux.

Le National annonçait en ces termes, samedi dernier, aux Parisiens, la fête de la R. F. du 30 juin :

« Riez jaune, boudeurs, la France va joliment s'amuser !... Les magasins ne suffisent plus à fournir aux femmes et aux enfants de petites cocardes, joyeuses et fraîches comme un éclat de rire; les maisons vont disparaître sous les plus majestueux des drapeaux..... »

A ce sujet, nous nous plaignons à reproduire quelques-unes des réflexions du Journal de Maine-et-Loire :

« Nous avons le devoir et le plaisir de constater que la ville d'Angers n'a rien fait pour mériter ces ridicules éloges des journalistes officiels de M. de Marcère. Les Angevins n'ont eu pour « la fête nationale » ni bouderie ni délire..... »

« Les maisons n'ont point disparu sous les plus majestueux des drapeaux. — Hélas ! depuis 1870 et malgré l'Exposition de Paris, comme malgré toutes les gaietés fanfaronnées de la République nouvelle, les vrais patriotes — et les Angevins sont de vrais patriotes — et les vrais patriotes n'oublient pas, ici, que s'il y a chez les marchands autant de drapeaux que l'on en veut acheter, nos vrais drapeaux, ceux de l'armée, ceux qui ont vu combattre nos enfants et nos frères, ceux pour la défense desquels nos soldats sont morts, sont à Berlin ! Ce souvenir-là ne nous porte ni à la gaieté, ni à la fanfaronnade..... »

« Point de drapeaux à la fenêtre de M. le maire Mourin ; »

« Point de drapeaux à la fenêtre de M. le candidat républicain Maillé ; »

« Point de drapeaux à la fenêtre de M. l'adjoint Lacour-Trotier ; »

« Et, quant à M. Legludic, premier adjoint, il s'était borné, le matin, à décorer un peu, devant sa maison, les arbres du boulevard... pour le passage de la procession de Saint-Laud. »

« De son côté, le soir, à quatre heures, M. le maire décorait parfaitement sa maison pour le passage de la procession de Saint-Joseph. Sa maison ne disparaissait pas sous les plus majestueux des drapeaux. Mais elle disparaissait sous l'éclat des fleurs et des tentures sacramentelles. »

« De tout cela, nous concluons, sans plus tarder, que les Angevins ont pris le bon côté de la fête du 30 juin. Ils en ont joui sans bouderie et sans délire, sans se préoccuper autrement du programme républicain. Ils ont célébré dignement le petit Saere, comme on dit ici; ils ont pris ensuite leur part des réjouissances de la foire; ils ont enfin visité le Mail et les illuminations et suivi la retraite aux flambeaux. »

« Les cris de quelques braillards n'ont pu réussir, le soir, à changer le caractère de cette journée. »

« Honneur au bon sens de nos compatriotes ! »

Nous pouvons ajouter : Honneur aux habitants de Saumur qui, eux aussi, ont compris comme leurs voisins la fête du 30 juin.

TOURS.

On lit dans l'Indépendant :

« Nous ne voulons pas augmenter le chagrin qui doit accabler M. le Maire de Tours, ses adjoints, son conseil ordinaire et ses conseillers extraordinaires. Ils doivent être suffisamment humiliés de la tristesse de la Fête qu'ils ont eu la singulière idée de vouloir donner dimanche à Tours. »

« Nous n'insisterons donc pas sur l'absence générale de drapeaux, d'illuminations et de réjouissances publiques. L'Union libérale avait cependant, dès la veille, déployé un nombre considérable de drapeaux et de ballons plus ou moins vénitiens, où le rouge dominait; l'exemple n'a pas été suivi, et, à part l'homme de la rue des Jacobins et deux ou trois auberges, la foule des « frères et amis » est restée sourde aux appels réitérés qui lui ont été faits dans le cours de la journée. »

« Somme toute, si l'autorité militaire n'a-

vait point ordonné une retraite par les musiques de la garnison, nous demandons ce qu'eût été cette fête? Et nous ajoutons tout de suite que la retraite a été très-bien conduite, et que les musiques militaires auraient été acclamées par la population tout entière, si une cinquantaine de drôles n'étaient pas venus en détruire le charme par leurs chants sauvages et bêtes. »

« En revanche, nous devons à la vérité de reconnaître que jamais les processions de l'octave de la Fête-Dieu n'ont été aussi belles. Les rues étaient brillamment pavées, et la plupart des maisons décorées avec un grand luxe. Jamais non plus ces solennités religieuses n'avaient été suivies par une foule plus nombreuse et plus recueillie. »

NANTES.

Contrairement aux vœux et aux espérances du Phare de la Loire, la ville de Nantes n'a pas jugé à propos de se mettre à l'émulsion de Paris en fêtant le 30 juin. Les Nantais ont fêté le 30 juin en assistant aux diverses processions des paroisses, qui ont rivalisé de magnificence; après une journée si bien remplie, ils sont allés tranquillement se coucher, laissant aux Parisiens la gloire de se réjouir aux dépens de ces bons provinciaux.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 30 juin 1878.

Versements de 190 déposants (24 nouveaux), 13,692 fr. 25 c.
Remboursements, 3,701 fr. 72 c.

Marché de Saumur du 29 juin.

Froment (l'h.) 77	23 50	Huile chenc.	50	—
2 ^e qualité. 74	22 94	Huile de lin.	50	—
Selgie. 75	12 25	Graine trèfle	50	—
Orge. 65	14 25	— luzerne	50	—
Avoine, bar. 50	10 50	Foin (dr. c.)	780	60
Fèves. 75	15	— Luzerne	780	60
Pois blancs. 80	46	Paille	780	32
— rouges. 80	39	Amandes. 50	—	—
Graine de lin. 70	—	Cire jaune. 50	250	—
Farine, culas. 157	—	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza. 65	—	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis. 50	20	— 2 ^e	—	—
Huile de noix. 50	100	— 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{er} qualité	» à	80
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	60
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{er} id.	» à	50
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	45
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{er} id.	» à	55
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	50
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{er} id.	» à	45
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	40
La Vienne, 1877.	1 ^{er} id.	» à	40
ROUGES (2 hect. 20).			
Souzy et environs, 1877.	1 ^{er} id.	» à	100
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	80
Champigny, 1877.	1 ^{er} qualité	» à	160
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	100
Id. 1877.	3 ^e id.	» à	80
Varrains, 1877.	1 ^{er} id.	» à	90
Varrains, 1877.	2 ^e id.	» à	85
Bourgueil, 1877.	1 ^{er} qualité	» à	100
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	90
Id. 1877.	3 ^e id.	» à	80
Restigné 1877.	1 ^{er} id.	» à	100
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	90
Chinon, 1877.	1 ^{er} id.	» à	90
Id. 1877.	2 ^e id.	» à	75
Id. 1877.	3 ^e id.	» à	70
Id. 1877.	4 ^e id.	» à	60

Faits divers.

Moyen pour arrêter les saignements de nez. — Découper un rond de papier de la grandeur d'un sou, et l'appliquer au palais.

On nous assure qu'il n'y a pas de saignement de nez qui résiste à ce remède si simple pendant plus de trois quarts de minute.

Ceci est emprunté au Figaro.

Une riche succession. — D'après une annonce parue dans les journaux de Paris, « on recherche un sieur LE DANTEC (Louis-Marie-Toussaint), né à Vannes en 1842, pour une succession de huit millions laissée par une dame Le Dantec-Poupard (Françoise-Perrine), décédée à Jacca, dans l'Inde, en 1848. »

Les Dantec sont une famille nombreuse et bien connue dans le Morbihan.

Le plus vieil homme du monde. — A une réunion des médecins de Bogota, Nouvelle-Grenade, le docteur Hernandez a lu un mémoire très-intéressant : c'est le récit d'une visite qu'il a faite à Miguel Solis,

un fermier qui demeure en bas de la Sierra Mesilla. Ce Miguel Solis se dit âgé de 180 ans, plus ou moins, et tous ses voisins le croient beaucoup plus vieux. Les anciens du pays ont raconté au docteur que, dans leur enfance, Miguel passait déjà pour centenaire, et que le nom de ce Miguel Solis figure sur une liste de souscription qu'on avait faite en 1712, pour bâtir le monastère franciscain qui se trouve près de Saint-Sébastien, et l'abbé actuel du monastère certifie que ce souscripteur et ce Miguel Solis sont bien le même homme.

Le docteur a trouvé le vieillard travaillant dans son jardin; il paraît robuste et actif; sa tête blanche est recouverte d'un turban à la mode, et ses yeux sont encore si vifs que le docteur avait peine à soutenir son regard. Il a répondu au docteur qui le questionnait sur sa manière de vivre, que le secret de vivre un siècle ou deux était bien simple, c'était de ne jamais s'enivrer ni de trop manger.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (juin 1878), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

Les Cascades de l'Oued-Tifrit (Algérie). — Administration de la France avant 1789; les Prévôts (fin). — Ruines gallo-romaines de Jublains (Mayenne). — Moyens de distinguer les qualités et les défauts de la poudre. — Scrupule d'un pythagoricien. — La Disparition du grand Krause, nouvelle (suite). — Le Géomys à poches. — Lottinoplastie. — Influence intellectuelle de la musique. — Conseils du roi Louis IX à sa fille Isabelle, reine de Navarre. — Les Puits de la cour du palais ducal, à Venise. — Devant un café more, en Algérie. — Ce qu'on lisait vers l'an 167... — Têtes automatiques. — De quelques Polypiers. — Arbres célèbres dans l'antiquité. — Rouens, fleurets et blancarts. — Insectes nuisibles : la Chrysolème de la pomme de terre. — Histoire de Mortagne (Orne). — Quelques mots sur les sangliers. — Peintures de l'église souterraine de Saint-Clément, à Rome. — Animaux familiers des anciens. — Chevert et le maréchal de Saxe.

Gravures.

Les Cascades de l'Oued-Tifrit, en Algérie. — Plan du castrum de Jublains (Mayenne). — Vue générale du camp retranché de Jublains. — Verre à boire du dix-septième siècle (collection A. Demmin). — Le Géomys et son terrier. — Puits du palais ducal de Venise (2 grav.). — Heurtoir d'une porte de la Hallotière (Seine-Inférieure). — Un Mahboul, par A. Bouchet. — Polypiers du détroit de Malacca, des Antilles et des mers d'Amérique. — Le Doryphore à dix lignes. — L'Église de Mortagne (Orne). — Les Sangliers, par Gridel: Sortie en plaine; une Panique. — Pomme de canne du dix-huitième siècle (Musée du Louvre; collection Lenoir). — Peintures murales de l'église souterraine de Saint-Clément, à Rome. — Colombes familières, bas-relief du Musée du Capitole. — Grue en perdrix privées, peinture d'un vase grec du Musée de l'Ermitage. — Dressage d'un chat, bas-relief du Musée du Capitole. — Épingle de femme touareg.

SOCIÉTÉ ANONYME

du Domaine de Vaudepart

Canton de Troyes (Aube)

Exploitation de Blanes de Craie

Capital-Actions : 1,200,000 fr.

Emission

DE 2,000 OBLIGATIONS

HYPOTHÉCAIRES

INDUSTRIELLES ET AGRICOLES

de 300 fr. — REMBOURSABLES EN 30 ANNÉES

Intérêt : 18 fr. par an

Payables par semestres les 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet.

GARANTIE DES OBLIGATIONS :

Ces obligations sont garanties par une première hypothèque prise sur les terrains du domaine de Vaudepart, d'une contenance de 662 hectares, les maisons d'habitation, usine à blancs, carrières, moulins, machines à vapeur et autres immeubles par destination.

Prix d'émission : 285 Francs

PAYABLES COMME SUIT :

50 fr. en souscrivant ;
35 » à la répartition ;
100 » du 15 au 20 août 1878 ;
100 » du 15 au 20 septembre 1878.

Les titres libérés à la répartition ressortiront à 282.50, ce qui représente un revenu de 6 0/0 net d'impôt, sans compter la prime d'amortissement.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE :

Les Mercredi 10 et Jeudi 11 Juillet 1878
A PARIS, à la Caisse Vivienne
45 et 49, rue Vivienne, 45 et 49.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescieriè du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescieriè est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu ! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescieriè, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescieriè chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} JUILLET 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	75	85		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	830		30	Canal de Suez	777	50	
4 1/2 %	105	75		Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	682	50		Crédit Mobilier esp.	830		12 50
5 %	113	40		Crédit Mobilier	180			Société autrichienne	507	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	510			Crédit foncier d'Autriche	555		50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230			Charentes, 500 fr. t. p.	75		3	Orléans	352		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	525			Est	675		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	348		
1865, 4 %	525			Paris-Lyon-Méditerranée	1062	50		Est	345	75	
1869, 3 %	410			Midi	840		25	Nord	355		
1871, 3 %	404			Orléans	1150			Ouest	346		
1875, 4 %	510			Ouest	745			Midi	340	50	
1876, 4 %	507			Vendée, 500 fr. t. p.	1260			Charentes	274	25	
Banque de France	3160			Compagnie parisienne du Gaz.	1260			Vendée			
Comptoir d'escompte	745			C. gén. Transatlantique	540		50	Canal de Suez	551	25	
Crédit agricole, 300 f. p.	482	50									
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers)
9	1	soir,
1	25	express-omnibus-mixte.
4	10	(s'arrête à Angers)
7	15	express-omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	36 minutes du matin	direct-mixte.
8	31	express-omnibus.
9	40	express-omnibus-mixte.
12	40	soir,
4	44	express-omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 7 juillet 1878, onze heures du matin.

En l'étude de M^e LAUMONIER,
Et sur la mise à prix de
14,000 francs,

UNE MAISON

A Saumur, rue d'Orléans, 29, occupée par M. Salais, bottier.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (320)

A VENDRE

Pour entrer de suite en jouissance,
UN JARDIN

Situé au Pont-Foucharde, sur le chemin du Vau-Langlais, et contenant 11 ares environ.
Ce jardin, avec chambre à feu, petit hangar, pompe, bassin et autres servitudes, est planté d'arbres fruitiers en plein rapport.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e TAHET, notaire à Vihiers.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,
**UN FONDS DE COMMERCE
D'ÉPICERIE ET DE MERCERIE**
Bien achalandé, situé à Vihiers.
S'adresser audit notaire. (356)

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,
BOUTIQUE D'ÉPICERIE
Rue du Pressoir-St-Antoine, 17.
On pourrait louer la maison pour toute autre industrie. (331)

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

BEAU MOBILIER

Pour cause de départ,
A Saumur, rue de la Petite-Bilange, n° 17,
Le jeudi 4 juillet 1878 et jours suivants, à midi.

Cette vente consiste en :

Poterie, verrerie, cristaux, batterie de cuisine, gravures, candélabres, pendules, tentures, tapis, bois de lit en noyer, matelas, couettes, traversins, oreillers, garnitures de croisées, armoires à glace en acajou et en noyer, commodes, glaces, armoires, tables de toilettes, tables de nuit, canapés, divans, chaises longues, fauteuils, chaises, buffets; ensemble, six chambres à coucher parfaitement garnies, formant chambre et salon;
Un très-joli bureau en vieux chêne et tables diverses; autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, THUBÉ. (325)

Le nommé Paul HUBERT, cultivateur à Dampierre, fait savoir qu'il ne paiera pas les dettes de sa femme Rose BORET. (335)

ON DEMANDE A ACHETER,
pour entrer en jouissance de suite ou dans un court délai,
UN FONDS DE COMMERCE
Débit de Boissons, Epicerie, Mercerie ou Graineterie.
S'adresser au bureau du journal. (337)

VIN DE PROPRIÉTAIRE.

Garanti naturel et non plâtré.

J'expédie franco de fût, de régie et de port, mes Saint-Georges, Langlade et Bordeaux, vieux, pesant environ 11 degrés, à des prix variant, suivant destination, entre 100 et 130 francs, ainsi que mon excellent vin de table, du dom. Saint-Louis, pesant environ 9°, entre 60 et 90 francs la pièce de 225 litres. — M^{me} V^e Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

VINS ROUGES ET BLANCS, expédiés directement de la propriété, prix exceptionnels. — Excellents vins garantis rigoureusement naturels.

REPRÉSENTANTS sont demandés pour le placement dans la clientèle bourgeoise. — Références. — Ecrire à M. B. GIBAUDAN, propriétaire à CAZOULS-LES-BÉZIERS (Hérault). (220)

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

M. CHEMINEAU, François, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Brossay, canton de Montreuil-Bellay, informe les marchands qu'à partir de ce jour il ne paiera pas les dettes que pourra contracter sa femme, née Caroline TARDIF. (334)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT
DENTISTE,
Place de la Bilange, n° 4.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

L. LE BRAS, BANQUIER

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres; nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.

Prix du Flacon : 1 fr. 25

EXIGER la BANDE VERTE et l'Adresse : 8, rue Dauphine.

POMMADE COLLAS

Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.

Prix : 1 fr. 50 le Pot.

SAVON COLLAS

Contre les affections de la peau.

Prix du Pain : 1 fr.

Véritables Pilules Écossaises du D^r Anderson

Exiger la Signature

Contre la Constipation, les Migraines, les Congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.

Prix : 1 fr. 50 la Boîte.

VIN de CLERTAN

Ce Vin, d'une saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail ou abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Allaitement, Croissance trop rapide, etc.)

Prix de la Bouteille : 3 fr. 50

des 6 Bouteilles : 18

Dépôt Général : Photo C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris, ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE.

PHARMACIE D'ALBESPEYRES. Dépôt à Paris : 80, Faub. Saint-Denis.

VÉSICATOIRE ET PAPIER D'ALBESPEYRES

Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPITAUX MILITAIRES
Le VÉSICATOIRE d'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompte et sûre.
Le véritable vésicatoire d'Albepespyres porte, sur son côté vert, la signature d'ALBESPEYRES.
Le PAPIER d'ALBESPEYRES est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards.
Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus commençant par ces mots :
PAPIER ÉPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

ANTI-ASTHMATIQUES
De B^m BARRAL

Le Papier et les Cigares Anti-Asthmatiques de B^m BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire, ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.

LES CAPSULES DE RAQUIN

Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris
GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC
Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.
Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les catarrhes pulmonaire, intestinal, vésical.
Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les rhumes, les bronchites et les laryngites chroniques; même dans la Phtisie pulmonaire, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.
Les vraies Capsules de Raquin, sont vendues dans un flacon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette ci-contre :



Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :

MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série :

SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.